

man holding the high position of the hon. member for Lambton in this House and in this country has a large amount of responsibility thrown upon him. His words should be weighed and measured. I fear such language is not calculated to promote the settlement of these unhappy troubles. Sir, I do not say that we should not frame our measure agreeably to the views of these or any other delegates. We should get our information from every quarter, and the measure should be the one which recommends itself as best for the interests of the Dominion, and for the prosperity of our common country. My hon. friend from Lambton speaks of the value of the great domain on which we are about to enter in the most glowing terms. He dwells on its importance as the site of the only railway which can find its way to the Pacific, over a fertile country. I entirely agree with him in his judgement. I feel that the value of this great Territory cannot be over-estimated, and it is because I feel thus—and because the Province we are now organizing is the key of the whole—that I entertain so strong a desire that we should get possession of this, which assures us of the whole. I consider it sound policy to deal in a liberal spirit with the troubles we have, so as to efface them at once and forever. If this Bill proposed to deal with the whole North-West Territory, we should feel much more difficulty in approaching the subject. If we were called upon to give form and shape to the political institutions which were to regulate a whole continent, we would do well to hesitate. To my mind the smallness of the limits of the Province is no objection. If it be one, it is one capable of an easy remedy. All we require to know is that a larger Territory ought to be included, and at any time the limits can be extended. You may enlarge, but you will find it difficult to contract. But after all, is it so very small? It contains 14,000 square miles. That is not a very large tract, perhaps, in the minds of the people of the great Province of Ontario, but with us by the seaboard, a Province five or six times as large as Prince Edward Island, is no contemptible Territory.

Mr. Mackenzie—It is not so large as Nova Scotia.

Hon. Sir A. G. Archibald—It is not, but it differs from Nova Scotia in this. A large portion of the interior of Nova Scotia is barren, much of it is rocky, a large tract is covered with lakes. If 1/5th of our soil is capable of cultivation, it is as much as we can count on, but in Manitoba there is hardly an acre that is not cultivable. It is capable of sustaining a population of millions from the soil alone, and

homme occupant le poste élevé d'honorable député de Lambton, dans cette Chambre et dans ce pays, a de lourdes responsabilités sur les épaules. Ses paroles devraient être pesées et mesurées. Je crains qu'un tel langage n'ait pas pour but d'aider à régler ces tristes conflits. Je ne dis pas que nous ne devrions pas faire cadrer notre Bill avec les vues de ces délégués ou d'autres. Nous devrions obtenir notre information de tous côtés, et le Bill devrait être celui qui est jugé le meilleur pour les intérêts de la Puissance et pour la prospérité de notre pays commun. Mon honorable ami et député de Lambton parle de la valeur du grand domaine dans lequel nous sommes sur le point d'entrer dans les termes les plus enthousiastes. Il insiste sur son importance du fait que c'est le seul endroit où le chemin de fer peut trouver, dans un pays fertile, sa voie vers le Pacifique. Je partage entièrement son opinion. J'estime qu'on ne saurait surestimer la valeur de ce grand Territoire et c'est parce que c'est là mon avis, et parce que la province que nous sommes actuellement à organiser est la clé de tout l'ensemble, que je désire si ardemment que nous en prenions possession. Je considère que c'est une politique saine de traiter avec un esprit libéral des conflits auxquels nous faisons face, afin de les régler une fois pour toutes. Si ce Bill visait tout le Territoire du Nord-Ouest, nous éprouverions beaucoup plus de difficultés à aborder le sujet. Si on nous demandait de former les institutions politiques qui devraient régir tout un continent, nous ferions bien d'hésiter. En ce qui me concerne, la petitesse des limites de la province n'est pas un inconvénient. Si c'en est un, on peut y remédier facilement. Tout ce que nous devons savoir, c'est qu'un plus grand territoire doit y être inclus, et qu'en tout temps, les limites peuvent être élargies. Vous pouvez agrandir, mais vous trouverez difficile de rétrécir. Mais, après tout, est-il si petit? Sa superficie est de 14,000 milles carrés. Il ne s'agit pas d'une très grande étendue, peut-être, pour les gens de la grande province d'Ontario, mais pour nous, des Maritimes, une province cinq ou six fois la grandeur de l'Île-du-Prince-Édouard, n'est pas un territoire méprisable.

M. Mackenzie—Ce n'est pas aussi grand que la Nouvelle-Écosse.

L'honorable sir A. G. Archibald—Ce ne l'est pas, mais il diffère de la Nouvelle-Écosse en ceci. Une grande partie du territoire à l'intérieur de la Nouvelle-Écosse est stérile, nombre de terrains sont rocheux et de vastes étendues sont recouvertes de lacs. Si un cinquième de notre sol est cultivable, c'est le plus que nous puissions espérer, tandis qu'au Manitoba, il n'y a peut-être pas une acre qui ne le soit pas. Des